

PIÈCES A RAMENER LE JOUR DE L'INSCRIPTION AU LYCEE HYÈRES AGRICAMPUS

JEUDI 29 JUIN 2023 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 les élèves de secondes G, seconde SAPAT, 1^{ère} STAV et 1^{ère} G	VENDREDI 30 JUIN 2023 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 les élèves de secondes NJPF, PH, VV, CAPA, 1^{ère} STAV et 1^{ère} G
---	--

Entrée dans l'établissement par le portail N°1, 1630 chemin du soldat Macri, puis suivre le fléchage mis en place.
Attention, le jour de l'inscription l'élève devra obligatoirement être présent, pour signer les documents.

Pour la constitution du dossier d'inscription fourni et complété sur place :

- 1 photo d'identité avec nom, prénom et classe inscrits au dos (collée en page 1 de ce document)
- Pour les élèves émancipés ou ceux dont les parents sont séparés, divorcés, décédés, fournir les documents justifiant la situation
- 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité de l'élève
- La photocopie du livret de famille (toutes les pages renseignées)
- 2 RIB
- L'attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année scolaire à venir
- L'exeat fourni par l'établissement d'origine
- La photocopie de la page vaccinations du carnet de santé
- Le justificatif de recensement de la mairie pour les élèves de + de 16 ans

- Copie du dossier MDPH pour l'attribution d'une AESH (si concerné)
- Copie de la notification MDPH, PPS (si concerné)

BOURSES :

- Avis d'imposition ou avis déclaratif 2023 sur les revenus 2022 de l'ensemble des membres du foyer (concubinage, pacs...)
- 1 Rib

FINANCIER :

Pour les élèves **non boursiers** et **ne souhaitant pas opter pour le prélèvement automatique**, un chèque d'acompte sur la facture du 1^{er} trimestre est exigible à l'inscription.

TOUT DOSSIER INCOMPLET LE JOUR DES INSCRIPTIONS SERA REFUSÉ